



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. **Avec vous.**

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Dossier Internet haute vitesse **La MRC d'Argenteuil dépose un mémoire au CRTC et presse les gouvernements d'agir**

Lachute, le 13 mai 2020 – Le 7 mai 2020, la MRC d'Argenteuil a déposé un mémoire visant à saisir le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de la situation vécue actuellement dans le cadre du déploiement d'un réseau de fibre optique auprès de 4 260 foyers sur son territoire. Hautement préoccupé par l'enjeu de l'accès à une connectivité Internet adéquate et poussé par l'urgence d'agir due notamment au contexte de crise sanitaire, le conseil de la MRC d'Argenteuil demande aux gouvernements du Québec et du Canada ainsi qu'au CRTC d'exercer une pression immédiate sur les gestionnaires et propriétaires des structures de soutènement afin d'accélérer la réalisation de ce projet, jugé essentiel plus que jamais.

Bien que tout soit mis en œuvre afin de réaliser les projets *Québec branché* (gouvernement du Québec) et *Brancher pour Innover* (gouvernement du Canada) dans les délais initialement prévus lors de l'obtention d'aides financières totalisant 9,3 M\$ en 2017, plusieurs embûches liées à la progression de l'émission des permis de la part des principaux télécommunicateurs ralentissent le dossier. Cette problématique préoccupe grandement la MRC d'Argenteuil qui, hélas, n'exerce aucun contrôle sur les délais d'obtention des permis. À l'instar de plusieurs MRC ayant obtenu des subventions gouvernementales, la MRC d'Argenteuil se trouve dans une position de grande vulnérabilité face aux entreprises propriétaires ou gestionnaires des structures de soutènement.

« La MRC d'Argenteuil juge que l'unique manière de respecter ses engagements à offrir un service d'Internet haut débit par fibre optique aux 4 260 foyers de son territoire au 31 mars 2021, conformément aux modalités des subventions accordées, est que les gouvernements du Canada et du Québec et le CRTC forcent les propriétaires des structures de soutènement à faire preuve de bonne foi et de souplesse et de collaborer de manière respectueuse et empressée avec les municipalités et les MRC qui, faut-il le rappeler, sont des gouvernements de proximité au service de la population et au bénéfice du bien commun », de déclarer le préfet, monsieur Scott Pearce.

Des enjeux intensifiés par le contexte actuel

La pandémie de la COVID-19 met actuellement en lumière la nécessité absolue pour tous les citoyens et citoyennes d'avoir accès sans délai à un service Internet qui soit efficace et performant, à des fins

par exemple de télétravail, d'enseignement à distance, de commerce en ligne et de socialisation. La MRC d'Argenteuil estime que ce service primordial et stratégique, pour le développement économique, social, culturel, pour l'éducation, la santé, la sécurité publique et l'occupation dynamique du territoire, doit figurer parmi les travaux d'infrastructures à prioriser par les gouvernements du Québec et du Canada. À ce titre, elle appuie sans réserve la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin qu'il intègre le déploiement d'Internet haute vitesse parmi les infrastructures identifiées prioritairement qui pourront bénéficier d'une accélération des travaux, dans le but d'insuffler à l'économie l'élan nécessaire durant et après la crise sanitaire.

Le mémoire

Dans son mémoire, la MRC d'Argenteuil articule son argumentaire en détaillant d'abord les problématiques rencontrées, en présentant ensuite les impacts négatifs engendrés, puis en proposant des pistes de solution afin d'alléger le processus de traitement des demandes de permis d'accès aux structures de soutènement. Le mémoire est actuellement disponible en ligne, sur les sites Internet de la MRC au argenteuil.qc.ca et du CRTC au services.crtc.gc.ca.

Depuis janvier 2019, la MRC d'Argenteuil dénonce avec vigueur la problématique d'accès et d'obtention des permis et multiplie à cet effet les actions auprès des différentes instances afin de remédier rapidement à la situation. Le mémoire constitue l'une de ces actions, qui comprennent notamment des représentations politiques, la saisie d'opportunités médiatiques et la production de documents de cas de figure et solutions, en collaboration avec d'autres MRC.

Internet haute vitesse – Le portrait actuel

La MRC d'Argenteuil compte 19 000 foyers répartis dans 9 municipalités locales, dont 8 000 n'ont pas accès à un service d'Internet haute vitesse, soit 45 % des ménages. À titre de gouvernement de proximité, la MRC mène actuellement la première phase d'un projet de déploiement de fibre optique de grande envergure, dont les coûts estimés s'élèvent à 11,7 M\$. Ce projet, réalisé conjointement avec l'OBNL Fibre Argenteuil Inc., s'étale sur 355 kilomètres en milieu rural et pourra se réaliser grâce à des subventions gouvernementales totalisant 9,3 M\$ et à l'injection d'une somme substantielle de 2,4 M\$ par la MRC d'Argenteuil. Rappelons que l'objectif global de la MRC est d'offrir une connectivité à l'ensemble de la population argenteuilloise.

-30-

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Marc Carrière
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC d'Argenteuil
450 562-2474, poste 2328 | mcarriere@argenteuil.qc.ca